



PROCÈS-VERBAL DE LA REUNION DU CONSEIL FEDERAL

Séance du 3 mai 2024 (visioconférence)

Présents :

Président : Gilles Erb

Thierry Albertin, Patrick Beaussart, Bruno Bellet, Pierre Blanchard, Sophie Bodin, Christian Briffeuil, Adrien Dodu, Bernard Ferrière, Marie Francisco, Jean-Luc Guillot, Thibaut Huriez, Fabrice Kosiak, Françoise Lapicque, Patrick Lustremant, Emmanuel Marzin, Jean-Michel Poulat, Claude Raeckelboom, Sandrine Ralaiarison, Carole Sève, Jean-Michel Talba, Renan Thepaut, Caroline Turlotte, Robert Vasseur, Marion Vayre, Miguel Vicens, Maurice Vidal, Isabelle Wegel (28)

Assistant :

Magali Andrier, Directrice générale
Jean-Nicolas Barelier, Directeur technique national
Thomas Chevalier, Directeur général adjoint
Odile Perrier, Cheffe de cabinet
Thomas Descamps, expert-comptable, société KPMG
Irène Scolan, commissaire aux comptes, société ORCOM
Rémi Rouillé, commissaire aux comptes, société ORCOM

Excusés :

Anne Boileau Demaret, Jean-René Chevalier, Jean-Paul Chilon, Michel Gadal, Charles Gaveau, Stéphane Lebrun, Guy Letrot, Lenaïck Loyant, Daniel Marchand, Christian Palierne, Christophe Porte (11)

□□□

Début de la séance : 18 heures 30

Point 1 – Informations du Président

Gilles Erb donne les résultats du championnat Pro, les titres sont connus ainsi que les montants de Pro B. Il était présent pour plusieurs manifestations, en particulier le WTT Youth contender à Metz, pour lequel il remercie les organisateurs, le colloque des dirigeants pendant cette compétition, et le colloque dirigeant de la ligue Occitanie.

La convention avec la CCAS a été reconduite, pour l'accueil et l'hébergement des équipes de France pour des stages, et le séminaire des cadres techniques au Cap d'Agde du 21 au 23 mai (60 personnes).

Il évoque les résultats des joueurs des équipes de France, qui participent à différentes compétitions internationales, pour améliorer leur classement mondial en vue des Jeux Olympiques.

Point 2 – Bilan financier 2023

En préambule, Gilles Erb rappelle que l'année 2023 était une année charnière entre l'épidémie Covid et l'organisation des Jeux Olympiques. L'impact positif des résultats sportifs a permis une augmentation du nombre de licenciés, ainsi qu'une augmentation des aides des partenaires avec lesquels la FFTT a noué des relations de confiance. Il souligne les augmentations des recettes obtenues par les nombreuses actions réalisées cette année, ainsi que la bonne gestion réalisée par les différents pôles.

Globalement, cela se traduit par un bilan positif, que le Président propose d'affecter à une aide aux clubs pour favoriser l'accueil de nouveaux pratiquants, qui doit être anticipée après les Jeux Olympiques, et qui répond à une demande ministérielle.

Il rappelle les difficultés liées aux ressources humaines pour réaliser le bilan financier et remercie les salariés et élus qui l'ont rendu possible en temps voulu.

Thomas Descamps, expert-comptable de KPMG, présente le compte de résultats 2023 (produits d'exploitation de 7 407 k€ - charges d'exploitation de 7 213 k€ - résultat excédentaire de 194 k€). Il expose les faits majeurs contribuant à l'actif et au passif du bilan 2023.

Le trésorier général Adrien Dodu présente ensuite les comptes annuels au 31 décembre 2023, en détaillant produits et charges pour chacun des pôles.

Les produits licences sont en nette augmentation. Les charges déplacements sont en forte augmentation, mais les produits les concernant le sont également (déplacements individuels des athlètes avancés par la fédération et qui leur sont refacturés)

Les comptes 2023 d'un point de vue analytique se répartissent comme suit :

(en k€)	Réalisé 2023			BP 2023
	Produits	Charges	Résultat	
Pôle institutionnel	2 911 k€	336 k€	2 574 k€	2 683 k€
Siège	446 k€	2 280 k€	1 835 k€	2 005 k€
Pôle haut niveau	1 614 k€	2 484 k€	870 k€	1 189 k€
Pôle compétition	993 k€	433 k€	560 k€	481 k€
Pôle emploi – formation	108 k€	143 k€	36 k€	141 k€
Pôle marketing – communication	608 k€	606 k€	2 k€	68 k€
Pôle développement	591 k€	424 k€	167 k€	138 k€
Pôle accompagnement des territoires	137 k€	506 k€	369 k€	227 k€
Total	7 407 k€	7 213 k€	194 k€	190 k€

Pour chaque pôle, les principales variations par rapport au budget prévisionnel sont expliquées.

L'excédent provient principalement des éléments suivants (par rapport au budget prévisionnel 2023) :

- Siège : + 170 k€ (report de certains travaux des locaux, 54 k€ de produits financiers et exceptionnels, 76 k€ de charges diverses non utilisées) ;
- Haut-niveau : + 319 k€ (écart dû à des aléas dans le calendrier sportif et les différentes options choisies) ;
- Emploi-formation : + 105 k€ (report de certaines actions et optimisation des coûts sur les actions réalisées).

La trésorerie, d'un montant de 2 995 k€ présente 150 jours de trésorerie. Les fonds propres (3 948 k€) représentent 54 % du budget.

Rémi Rouillé (ORCOM) indique que le rapport du commissaire aux comptes proposera une certification des comptes sans réserve.

Adrien Dodu répond ensuite aux questions des membres du Conseil fédéral.

Suite à une question, il est précisé que l'affectation du résultat proposée cette année n'impacte pas les "réserves pour projet de l'entité" approuvées par l'assemblée générale précédente (clôture des comptes annuels 2022 pour (460 K€). Dans tous les cas, ces réserves pourront être affectées de manière différente sur proposition du conseil fédéral et approbation par l'assemblée générale.

Décision :

Les membres du Conseil fédéral approuvent les comptes annuels 2023 (26 votants – 24 oui – 1 non – 1 abstention) et décident d'affecter le résultat positif de 194 k€ en réserve pour projets afin de financer des actions de développement des clubs (24 votants – 20 oui – 2 non – 2 abstentions)

Fin du Conseil fédéral : 19 heures 50

Françoise LAPICQUE
Secrétaire général

Gilles ERB
Président